

nous nous permettrons de faire remarquer à M. de Chestret que l'ordonnance signalée par M. Piot, est une simple copie, alors que le registre de Vlytingen, est un registre authentique contenant les publications de police et autres du magistrat de Maestricht, pour la partie du XIV<sup>me</sup> siècle qu'il embrasse. Il y a lieu, semble-t'il, d'accorder, plus de créance, pour la détermination du terme *Bry-* ou *Vryman* à une pièce officielle, de l'époque, qu'à une copie d'une date incertaine ? De plus, nous le répétons, le terme de *Vryman* nous paraît plus explicite que celui de *Bryman*, en l'occurrence.

Si nous avons confondu le *Volant* liégeois avec le *Vliegut*, c'est précisément, chose singulière, à cause de M. de Chestret, qui dit, à la page 186 de son magistral ouvrage *La numismatique de la principauté de Liège* : A Maestricht on comprenait sous le nom de *Vlieguyt* ou *Vleguit* certaines petites monnaies d'argent ou de billon qui circulaient dans cette ville et aux environs. Il en est déjà fait mention, comme d'une valeur maestrichtoise dans le privilège de Jean de Bavière de 1413..... etc. Or, notre note remontant à 40 années environ plus haut, nous n'avions pas eu pouvoir assimiler le *Vliegut* du registre de Maestricht à ceux dont parle M. de Chestret, mais plutôt aux *Volants* liégeois.

La lettre de M. le baron, en nous apprenant que le petit *Vliegut* existait déjà depuis le milieu du XIV<sup>me</sup> siècle, vient dissiper nos doutes à cet égard.

Nous le remercions bien sincèrement de sa docte communication qui nous prouve combien une simple petite note peut soulever parfois d'intéressantes conjectures et de fructueuses polémiques.

Dr C. BAMPs.

## Pierre Treckpoel a Bilsen.

Tous ceux qui ont eu l'occasion de consulter la chronique flamande éditée en 1870 par feu M. Habets dans les *Publications de la Société archéologique* de Maestricht, savent combien elle abonde en détails intéressant nos contrées ; et lorsqu'on envisage les particularités qu'elle nous révèle spécialement au sujet de Bilsen, on n'hésite pas à partager la conviction de M. Habets que l'auteur anonyme de la chronique doit avoir habité cette petite ville du Comté de Looz.

Ce n'est pas sans raison, non plus, que le savant éditeur en est venu à attribuer la rédaction de ces mémoires à un prêtre du nom de Peter Treckpoel, dont il est plusieurs fois fait mention au cours de ses propres récits.

Ce prêtre, né en 1442 à Beek près de Sittard, chante sa première messe à Beek, le 1<sup>er</sup> octobre 1469 (page 31) ; on le retrouve, en 1476, vicaire à Geul (page 57), où, sans nul doute, il était placé dès 1473, car un témoin oculaire a seul pu relater les détails qu'il donne (pages 39 et suiv.) sur le campement des troupes de Charles-le-Téméraire dans le village et aux environs.

Plus tard, on perd la trace de Pierre Treckpoel. Tout ce qu'il était seulement permis de conjecturer jusqu'ici, c'est qu'il habitait Bilsen en 1503 et 1506.

Nous avons eu la chance de mettre la main sur un document qui nous fournit à la fois la preuve précise du séjour de Treckpoel à Bilsen, et la connaissance d'un détail à ajouter à la biographie de cet écrivain. C'est le contrat de mariage conclu en 1501 à Bilsen, entre Servais Vosters et Helwige van Spauwen, pièce qui se termine en ces termes : « Dese dingen zijn geschiet in huijse ende

« woninghe meester Goert Lantmeters te Bilsen, in den  
« joer ons Heeren 1501 etc., doer bij aen ende over zijn  
« geweest eerbaer ende voersienige heren, mit namen her  
« Peter Tripoll pater van Bilsen, meester Thomas Vors-  
« ters, Goert Lantmeters, Jan Vorsters, Willem Crom-  
« men, Reyner van Spauwen ende meer anderen. » (1)

Ainsi, sire Peter Tripoll (ou Treckpoel, c'est tout un) était en 1501 *pater* de Bilsen, c'est-à-dire directeur spirituel du couvent des religieuses tertiaires de cette localité. Cela explique, du même coup, comment il était si bien informé des détails concernant l'origine de cette communauté.

Mais ce n'est pas tout. Le contrat en question se passe dans la maison de Godefroid Lantmeters, où Tripoll est mandé, sans doute, à titre d'ami. Or le manuscrit même de la chronique appartenait au XVI<sup>e</sup> siècle à Herman, fils, ou petit fils du même Godefroid. Il porte, en effet cette épigraphe : « Dit boek hort toe Herman van der Hulst genaemt Lammeter » (2). Voilà qui est précis.

Disons, pour finir, que Godefroid van der Hulst dit Lantmeter s'était marié, par contrat du 17 janvier 1482, avec Elisabeth fille de Guillaume Van den Cruys, (3), et qu'il fut échevin de la haute justice de Vliermael de 1501 à 1507.

Le recensement des ménages de Bilsen, fait en 1612, signale un Herman van Hulst alias Lantmeters, maître et échevin de Bilsen, qui y mourut le 11 mars 1629, à l'âge de 85 ans. Il était donc né vers 1544 et peut fort bien avoir été le petit-fils du Godefroid qui était lié avec le père Treckpoel.

C. de BORMAN.

## LE PREMIER LIVRE imprimé dans notre pays.

Le premier livre, imprimé dans les Pays-Bas, est dû à la plume d'une compatriote du pays de Looz.

« Vingt ans environ, après l'invention de l'imprimerie et d'une manière tout aussi obscure, qu'elle avait surgi en Allemagne, dit M. Ch. Reulens, dans son *Histoire de l'imprimerie et des livres*, — parut en Belgique un petit livre de théologie ascétique, intitulé : *Speculum conversionis peccatorum Dionysii de Leeuwis* qui porte pour souscription finale : Impressum Alosti : In Flandria. Anno MCCCCLXXIII. Des livres imprimés en Belgique, c'est celui qui porte la date la plus ancienne. Mais il ne nous révèle point le nom de l'imprimeur.

Il s'agit d'un in-quarto à longues lignes, de 33, dans les pages entières (voir : *Recherches historiques et critiques, de M. de Gand, sur la vie et les éditions de Thierry Martens*). L'ouvrage est sans chiffre, signature ni réclame ; les initiales sont en blanc ; Il contient 27 feuillets et 53 pages imprimées ; le caractère est semi gothique, très bien formé. Il porte la date de 1473. Voir ci-dessous la reproduction exacte du titre ainsi que la souscription finale du dernier feuillet.

(1) Archives de l'Etat à Liège. Grand greffe des Echevins. *Convenances et testaments*.

(2) On sait que les annotations historiques de Pierre Treckpoel sont écrites, partie en marges, partie à la suite d'un exemplaire du livre intitulé *die Excellenste Cronike van Brabant*, imprimée chez van den Dorp à Anvers en 1497, et que cet exemplaire fait aujourd'hui partie de la Bibliothèque royale de Bruxelles, section des manuscrits. J'y ai vérifié l'inscription précitée, incorrectement reproduite par M. Habets.

(3) Archives des échevins de Liège *Convenances et testaments* 1491 - 1501 fol. 19.

**Speculum conversionis peccatorum magistri dyonisi  
de leuuis alias rikel ordinis Cartusienfis :**

**Impressum . Alostii . In Flandria .**

**Anno . M . CCCC . LXXIII .**

Nous n'avons nullement l'intention d'intervenir dans le débat bibliographique engendré par la question de savoir si ce livre sort des presses de *Thierry Martens* ou de celles de *Jean de Westphalie*. Nous nous bornons à constater qu'il est indubitablement le premier spécimen d'imprimerie qui ait paru dans les Pays-Bas et qu'il a pour auteur le célèbre chartreux Denis de Lieuwe, né à Ryckel, lez-Looz, en 1402, d'après Daris.

Après avoir fait ses études de philosophie et de théologie à l'université de Cologne, il fut admis en 1423, à la chartreuse de Ruremonde, dénommée *Bethléem*. Il y mourut, toujours d'après Daris, en 1471, le 12 mars. Les auteurs ne sont pas d'accord sur l'époque de sa naissance ni sur celle de sa mort. En tout cas il mourut avec la réputation d'un saint et conserva le surnom de « *docteur extatique* » à cause de la vie contemplative qu'il mena.

Denis était physicien, naturaliste, poète ; d'une profonde érudition et très versé dans les *Stes* Ecritures.

Son style, dit Becdelièvre, dans sa biographie liégeoise est simple, mais peu correct. Selon Fabricius, Denis a publié au moins 206 traités.

Nous possédons différents portraits — des XVI<sup>me</sup> et XVII<sup>me</sup> siècles — de ce célèbre ascète lossain. Nous en reproduisons un ci-dessous, assez remarquable par son archaïsme.



DENIS RICKEL, OV  
BIEN LENVVIS, chartreux.

Les œuvres du pieux visionnaire ont été recueillies en 21 volumes in-folio à Cologne en 1549, y compris ses commentaires. Il paraît que certains ouvrages de Denis ont été mis à l'index, entre autres celui intitulé *De purgatorio* et son : *de Bello instituendo adversus Turcos*.

La vie de Denis de Ryckel a été publiée en extenso à Cologne, par Théodoric Loers de Hoogstraten en 1532.

Foppens, avance, dans la *Bibliotheca Belgica*, que, lorsqu'en 1608 — soit 137 ans après sa mort — lors de l'exhumation de son corps, ordonnée par l'évêque Henri Cuyckx de Ruremonde, on trouva deux doigts, de la main droite, le pouce et l'index, (avec lesquels il écrivit, dit l'auteur, tant d'ouvrages de piété) encore recouverts de leur chair et de leur peau.

Malgré ce prodige et les nombreuses tentatives faites par l'évêque de Ruremonde à cet effet, la béatification du célèbre chartreux n'a pas encore été poursuivie ! Il existe, à la cure de Ryckel, nous apprend M. Daris, un registre en parchemin, qui nous donne quelques renseignements, bien sobres, il est vrai, sur la famille de notre personnage, et d'où nous extrayons le petit crayon généalogique ci-dessous :

PARENTS NON SIGNALÉS

Denis de Ryckel le chartreux		Jean de Lieuwe épouse Cathérine Rolants ou Roelants dont sept enfants				
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
Henri, croisier	Jean époux de Cathérine Reyners	Denis, curé de Ryckel	Cathérine épouse de Jean Reyners	Marguerite	Dina épouse de Jean Bauwens	Marie

Le curé Denis de Lieuwe, le neveu du chartreux, fonda à Ryckel, plusieurs anniversaires ainsi que la confrérie *Ste Anne*.

D<sup>r</sup> C. BAMPS.

### Un Sceau de Hasselt du 14<sup>e</sup> Siècle.

Le 23 novembre dernier il s'est vendu, à la salle Drouot, à Paris, sous la savante et habile direction de M. Raymond Serrure, deux sceaux concernant notre province. Nous donnons ci-contre la représentation de l'un des deux, heureusement acquis par l'administration de la ville de Hasselt dont il constitue un petit monument historique des plus précieux.

Il représente, probablement, St. Augustin bénissant ; avec la légende † *Sigillum Convens Hasselensis* et a appartenu au couvent des Pères Augustins, en cette ville.

Matrice originale en bronze ; ovigale avec appendice terminé par un anneau. Dim : 55 sur 37 mm. Ce sceau qui provient de l'ancienne collection du comte de Renesse, outre l'intérêt tout spécial qu'il offre pour la ville de Hasselt constitue un spécimen remarquable de la sphragistique du moyen âge.

Il s'est vendu 200 francs sans les frais. Il est à remarquer que le dernier enchérisseur qui nous l'a disputé a été le *Musée de Berlin*.

D<sup>r</sup> C. BAMPS.



AVIS. — Des changements introduits dans l'exécution du journal et le retard éprouvé dans la réception des clichés nous empêchent de joindre un supplément à cette feuille malgré les nombreux travaux manuscrits qui nous ont été adressés. Le numéro de janvier 1897 aura, par compensation, un supplément. Il contiendra, outre la suite des articles commencés plusieurs communications intéressantes de M. l'abbé Daniels l'archiviste Citweller de Bruges, M. Haybrichts de Tongres, plus la description d'une série de trouvailles archéologiques faites à Tongres, Peer, Gench etc.